

# CENTRE DE LOISIRS DE HAUTEVILLE-LÈS-DIJON

## PAQUES 2023

Nous organisons, avec l'aide de la C.A.F, un centre de loisirs pendant les vacances de Pâques 2023, pour les enfants scolarisés et dans la limite des 12 ans, du 11 au 14 avril 2023.

### ATTENTION !!! : nombre de places limitées

- **Inscription ferme et définitive**
- **Chaque jour réservé sera facturé à l'exception des absences justifiées uniquement sur présentation d'un certificat médical,**
- **les enfants non-inscrits ne seront pas acceptés au centre de loisirs**
- **Aucune modification ne pourra être apportée pendant le centre**

Si vous êtes intéressés, nous vous demandons de remplir le bulletin d'inscription (un par enfant) L'organisation et le nombre d'animateurs dépendent du nombre d'enfants inscrits. Pour cette raison, veuillez remettre les imprimés exclusivement en mairie (03 80 58 07 08), jusqu'au vendredi 24 mars 2023 dernier délai

NOUVEAU : réservation possible via le portail famille.

#### Horaires de fonctionnement :

09 h à 12 h : activités

12 h à 14 h : repas

14 h à 17 h : activités + goûter à prévoir par les parents

Garderie de 7 h 15 à 9 h et de 17 h à 18 h 15.

#### Tarifs 2023 : (ci-dessous)

Ils intègrent les activités, le repas et les garderies (matin et soir). Un barème dégressif est appliqué selon le quotient familial CAF. Si vous pensez pouvoir en bénéficier, merci de nous fournir la **photocopie de votre avis CAF indiquant votre quotient familial** (si ce dernier n'a pas été déposé sur le portail famille).

#### Les sorties sont réservées exclusivement aux enfants fréquentant le centre de loisirs.

Pour chacune d'elles, les enfants devront être inscrits à l'avance, au plus tard la veille, le nombre de participants étant limité.

#### **Journée AVEC repas pour les hautevillois**

| QF      | TAUX D'EFFORT | Montant plancher/plafond |
|---------|---------------|--------------------------|
| < = 750 | 0,50 %        | 2,50 €                   |
| > 750   | 1,00 %        | 18,00 €                  |

Une majoration de 15 % sera appliqué aux familles résidant hors de la commune

#### **Journée SANS repas pour les hautevillois**

| QF      | TAUX D'EFFORT | Montant plancher/plafond |
|---------|---------------|--------------------------|
| < = 750 | 0,35 %        | 1,75 €                   |
| > 750   | 0,70 %        | 12,60 €                  |

Une majoration de 15 % sera appliqué aux familles résidant hors de la commune

Les familles non allocataires devront fournir leur dernier avis d'imposition pour déterminer un quotient (revenu imposable/ nombre de part/divisé par 12). Ainsi, la même formule sera appliquée pour déterminer la tarification. Le montant facturé ne pourra pas dépasser le montant plafond.

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DE HAUTEVILLE-LÈS-DIJON  
DU 11 au 14 avril 2023**

**(à remettre en mairie jusqu'au vendredi 24 mars 2023 dernier délai)**

M. et/ou Mme.....

Adresse ..... Tél.....

Adresse mail ..... N° Allocataire de la CAF .....

Inscrit mon enfant

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

| <b>Inscription à la journée</b>             |                   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
|   | <b>sans repas</b> | <b>avec repas</b> |
| Lundi : FÉRIÉ                               |                   |                   |
| Mardi 11/04/2023                            |                   |                   |
| Mercredi 12/04/2023                         |                   |                   |
| Jeudi 13/04/2023                            |                   |                   |
| Vendredi 14/04/2023                         |                   |                   |
| <b>Inscription pour la semaine complète</b> |                   |                   |
|   | <b>sans repas</b> | <b>avec repas</b> |
| Semaine du 11 au 14/04/2023                 |                   |                   |

- **Personne(s) à prévenir en cas de nécessité :**

**Tél. :**

- **Nom des personnes pouvant récupérer l'enfant à la sortie du Centre :**

- **Problèmes de santé à signaler au Directeur du Centre (par exemple, allergie...) :**

- **Assurance responsabilité civile : compagnie et n° d'adhérent :**  
(Joindre attestation ou justificatif)

A Hauteville-Lès-Dijon, le

Signature du Responsable :